

ABONNEMENT

**Saumur**  
 Un an . . . . . 25 fr.  
 Six mois . . . . . 13  
 Trois mois . . . . . 7  
**Poste**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8

On s'abonne

A SAUMUR  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste  
 et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . . 20  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
 L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 9 SEPTEMBRE

## ELECTIONS LÉGISLATIVES du 22 septembre 1889

### CANDIDATS CONSERVATEURS

Arrondissement de Saumur

**M. EUGÈNE BERGER**  
 Député sortant.

Arrondissement de Baugé

**M. LACRETELLE**  
 Général de division, député sortant.

## L'ALLEMAGNE ET LA RÉPUBLIQUE

« La République est le gouvernement qui convient le mieux à la France, au point de vue allemand. »

Lettre de M. de Bismarck au comte d'Arnim (1872).

Cette parole de M. de Bismarck, notre plus implacable et notre plus habile ennemi, devrait être gravée dans le souvenir de tous les électeurs.

Leur patriotisme dicterait leur vote.

Quel est le Français, en effet, qui ne crierait pas : Vive la France ! avant de crier : Vive la République !

M. de Bismarck ordonnait à l'ambassadeur d'Allemagne à Paris de s'opposer de tout son pouvoir au rétablissement de la Monarchie.

M. de Bismarck avait pour cela un double motif, et depuis dix-huit ans les événements n'ont que trop réalisé ses prévisions.

M. de Bismarck voulait que la France fût affaiblie, appauvrie et divisée au dedans par l'anarchie républicaine.

Il voulait qu'elle fût affaiblie au dehors par l'impossibilité de contracter une alliance avec les monarchies européennes.

La République nous a-t-elle assez appauvris ? Un républicain, habile financier, M. Amagat, l'a dit du haut de la tribune de la Chambre des députés : Le gouvernement républicain nous a coûté plus cher en douze années de paix que l'invasion prussienne !

Pour nos finances, la République a été un fleau pire que la guerre désastreuse de 1870 !

La guerre à la religion, l'amnistie de la Commune, les progrès incessants du radicalisme, l'impuissance absolue des républicains dits modérés, les honteux trafics des opportunistes, leur wilsonisme, leur Tonkin, n'ont-ils pas fait de la République le gouvernement qui nous divise le plus ?

Les vœux de M. de Bismarck sont pleinement accomplis : la République nous a affaiblis au-dedans autant que notre plus redoutable ennemi pouvait le souhaiter.

Au-dehors, l'œuvre de la République est aussi néfaste. Qui a créé, qui a rendu possible la triple alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie ?

C'est la République telle que les républicains l'ont faite.

L'Autriche, vaincue à Sadowa, chassée de la Confédération allemande, avait une mortelle injure à venger. L'Autriche était l'alliée naturelle d'une France monarchique contre la Prusse.

Comment l'Autriche a-t-elle été contrainte de subir les conditions que lui imposait Bismarck, et de devenir l'alliée de ses vainqueurs ?

L'Autriche a résisté aux sollicitations et aux menaces du prince de Bismarck jusqu'à la chute de Mac-Mahon, jusqu'à l'échec de la restauration monarchique.

L'illustre prince Albert exprimait avec amertume au maréchal de Mac-Mahon, son ami, ses douloureux regrets de la nécessité qui imposait à l'Autriche l'alliance allemande après la chute de Mac-Mahon.

A ce moment, l'Allemagne somma l'Autriche d'accepter ses propositions d'alliance sous la menace d'un accord avec la Russie, accord alors possible entre l'empereur Guillaume et son neveu l'empereur Alexandre. Le démembrement de l'empire d'Autriche eût été la conséquence de cette alliance prusso-russe.

Quel appui l'Autriche aurait-elle pu attendre d'une République opportuniste et radicale, de ses ministères éphémères ?

L'Italie, qui devait son existence, son unité à la France, est devenue contre la République l'alliée des deux grandes monarchies allemandes.

L'ingratitude de l'Italie est odieuse, mais les Italiens ont toujours été du parti du plus fort, et l'Allemagne, appuyée par l'Autriche, avait pour elle la force.

La République a grandi et fortifié l'Allemagne prussienne plus que les victoires de 1870.

Electeurs, souvenez-vous que voter pour les candidats républicains, c'est voter pour les candidats dont l'élection réjouira Bismarck, c'est travailler pour le roi de Prusse.

LÉON PHILOUZE.

## LES TROIS VOIX

Les deux programmes publiés presque en même temps, l'un par le discours de M. Goblet dans la Somme, l'autre par le nouveau journal de M. Jules Ferry, montrent clairement que jamais les radicaux et les opportunistes n'ont été plus éloignés de s'accorder et de s'entendre.

Les deux factions rivales se jettent mutuellement la pierre et s'accusent l'une l'autre d'être la cause de tous les fléaux qui s'abatent sur leur mère commune, sur leur vache à lait. Comme dans les chœurs antiques, on entend les deux voix qui s'élèvent, colères et véhémentes, échos de toutes les passions déchainées et de toutes les convoitises inquiètes.

Ici, c'est la voix des opportunistes. Elle dit :

« Vous, les radicaux, vous êtes l'unique cause de tous les malheurs qui nous menacent et nous placent, d'ores et déjà, dans une situation presque désespérée ! »

« En effet, vous avez alarmé le pays par vos programmes révolutionnaires ; si la Constitution est aujourd'hui méprisée, avilie ; si

» tout le monde s'assoit dessus ou crache dessus, c'est parce que vous en avez demandé la révision, indiquant ainsi que vous-mêmes, républicains, vous la considérez comme imparfaite et insuffisante.

» Vous l'avez, les premiers, livrée à la dérision de nos adversaires.

» Et puis, vous n'avez pas cessé de nous empêcher de former une majorité de gouvernement, par une opposition constante, qui allait jusqu'à l'alliance avec les Droites.

» Si la République s'en va ; si tout le monde commence à en avoir par dessus les épaules ; si l'avenir épouvante les plus résolus, vous seuls, les radicaux de malheur, êtes coupables et responsables ! »

Et la deuxième voix, la voix des radicaux, s'élève indignée au milieu des imprécations opportunistes, et les coupant par son éclat strident, elle dit :

« Quelle audace ! quelle impudence ! Nous ne permettrons pas de déplacer ainsi les responsabilités ! »

» Qui donc a commis la sanglante folie du Tonkin, folie qui nous coûte cinq-cents millions et près de cent mille hommes fauchés par la maladie, plus encore que par le feu de l'ennemi ? »

» Qui donc a vidé nos arsenaux, affaibli notre armée, ruiné nos finances, mis les familles en deuil ? »

» Qui donc a suscité la guerre civile, par la persécution religieuse ? »

» Qui donc, par ses bêtises, par ses stupidités, a créé et mis au monde le monstre qui nous va dévorer, le boulangisme ? »

» Qui donc l'alimente tous les jours par des sottises nouvelles, dont la plus bête est la constitution de cette Haute Cour de justice qui s'agitait dans le vide, si elle ne s'agitait pas dans le ridicule et dans le grotesque ? »

» Qui donc, enfin, va précipiter le pays du côté du boulangisme triomphant, en le plaçant, aux prochaines élections, dans ce dilemme effrayant : Boulanger ou Ferry ! Choisissez.

» Or, si le pays se réfugie dans le boulangisme, c'est par la haine, par le dégoût, par l'horreur que vous lui inspirez, Ferrystes scélérats, pots-de-viniers hideux, voleurs, fourbes et lâches ! »

» C'est vous, vous seuls, qui nous avez mis dans l'horrible situation où nous nous débattions vainement et sans aucune chance d'en sortir. Malheur à vous ! honte sur vous ! opportunistes ! chiens de Ferrystes ! »

Et pendant qu'ils se disputent, s'insultent et se battent, une troisième voix, triste et grave, monte lentement dans le ciel, couvre puissamment les bruits de la dispute intestine, disant :

« C'est moi la France. Je vous ai entendus tous deux, j'ai pesé vos accusations réciproques, et cherché les responsabilités.

» Or, vous avez raison, ensemble.

» Autant coupables, vous êtes aussi criminels ! »

» Si je suis affaiblie et diminuée devant l'univers, c'est à vous que je le dois.

» Voyez ma misère et ma honte ! Au lieu de la robe de pourpre que je portais, emblème de ma puissance, alors que j'étais reine du monde, ce sont des haillons qui me couvrent, haillons dévorés par la vermine qui me vient de vous. A la place du diadème royal ou bien impérial qui ceignait mon front radieux, c'est le bonnet phrygien, bonnet du bague, qui souille ma blonde chevelure de Gauoise. J'ai faim, je souffre, je suis dans l'ignominie ! Et c'est à vous seuls que je le dois, opportunistes et radicaux ! »

» Mais je ne veux pas mourir, car il me reste à reprendre l'œuvre de Dieu sur les nations,

» Voilà pourquoi je vous maudis, je vous vomis, et je vais ailleurs, là où il y a des honnêtes gens, là où il y a de vrais Français, là où vous n'êtes pas, enfin ! »

PAUL DE CASSAGNAC.

## IMPOT FONCIER & CENTIMES ADDITIONNELS

### AGGRAVATION

A dater du 1<sup>er</sup> janvier 1890, le principal de l'impôt foncier, dont tous les agriculteurs réclament la suppression ou du moins la diminution, sera augmenté de 8 centimes généraux, soit de 8 p. 100.

C'est une conséquence des lois scolaires, qui nous coûtent les deux yeux de la tête.

Il s'agit de convertir une partie des centimes additionnels communaux et départementaux en centimes généraux, perçus pour le compte de l'Etat. Autrement dit, d'une dépense et d'un impôt que communes et départements avaient la faculté de supprimer, en ont fait une dépense et un impôt fixe, consolidé. L'Etat le prend à son compte, pour faire de la marge aux communes et aux départements, en vue de nouvelles dépenses. Tant pis pour le contribuable !

Cette augmentation a été votée dans la dernière législature, malgré l'opposition de tous ceux qui avaient conservé un reste de bon sens.

Voici ce qu'en disait M. Léon Say lui-même :

« Cette réforme financière peut avoir des conséquences politiques très sérieuses, en raison de son effet économique et permanent. Prenez garde, ajouta-t-il, en imposant la propriété foncière de nouveaux centimes généraux, on ne fait pas autre chose, au fond, que d'augmenter le principal de la contribution foncière.

» Vous ne l'augmentez pas en apparence, mais vous l'augmentez en réalité, c'est un impôt fixe perpétuel dont vous frappez la terre. »

Et plus loin :

« Si vous augmentez l'impôt permanent comme le gouvernement le demande, vous aurez purement et simplement confisqué entre les mains d'un certain nombre de propriétaires fonciers déjà très malheureux, le capital de l'impôt dont vous allez changer la nature.

» Réfléchissez, disait en terminant M. Léon Say, avant d'imposer aux propriétaires fonciers des centimes généraux qu'ils n'ont pas connus depuis quarante ans. »



## CONSEQUENCES

Le principal de l'impôt foncier est augmenté de 8 0/0.

Les communes et les départements, trop obérés, étaient naturellement disposés à diminuer leurs dépenses, tandis que maintenant, voyant que l'Etat prend une partie de leurs dépenses à son compte, communes et départements ne manqueront pas de faire de nouvelles folies et d'établir de nouveaux centimes additionnels.

Et traîne la galère, laboureur.

A moins que tu aies le bon sens de voter pour les conservateurs, ce qui ne coûte rien et rapporte beaucoup.

En effet, les départements qui ont un conseil général conservateur paient en moyenne seulement 36 centimes additionnels départementaux; ceux qui ont un conseil partagé entre conservateurs et radicaux-opportunistes, paient 41 centimes; ceux dont le Conseil est à la merci des radicaux-opportunistes paient 60 centimes additionnels.

Il est facile de conclure.

## A BAS LES VOLEURS

(Suite)

### L'INDUSTRIEL

Si l'alcool est protégé, c'est parce qu'il abrute les masses. Mais la fabrication de ce qui n'abrute pas est livrée à la merci de la concurrence étrangère... Les usines se ferment partout, en France; car nous sommes inondés des produits de l'industrie prussienne... Et comment pourrait-il en être autrement? Sous la République, et chaque fois que la politique fait prévaloir les principes de la Révolution, ce sont les intrigants qui s'emparent du pouvoir, qui envahissent les Chambres et y ont la majorité. Or, une majorité d'intrigants, c'est fatalement une majorité d'incapables. Alors, on vote d'absurdes et stupides traités de commerce, ruineux pour l'industrie française... Nos députés républicains, dont l'incapacité frise la trahison, favorisent les produits allemands au détriment de l'industrie nationale... L'ineptie de ces gens-là vient même d'atteindre les dernières limites de la folie. Il existe, au cœur de Paris, une usine modèle, qui fut, pendant la dernière guerre, la plus précieuse ressource de la défense de la capitale, contre les Prussiens assiégeants; l'usine Cail, en ces circonstances terribles, fournissait l'armement des Parisiens. L'usine Cail est, en France, ce qu'en Allemagne est l'usine Krupp; et son importance est telle, qu'elle fait vivre quinze mille ouvriers... Eh bien, la République a laissé les banquiers de Berlin acquérir la majeure part des actions de l'usine Cail; et, aujourd'hui, voilà que, sur l'ordre de Bismarck, notre plus importante fonderie de canons va disparaître. La République tolère que la Prusse jette sur le

pavé quinze mille ouvriers français... Et l'on voudrait que l'industrie française aimât la République?... Oh! non, mille fois non!

### MURMURE DANS LE LOINTAIN

A bas les incapables!... A bas les voleurs!... A bas les traîtres!

### LE FRANC-MAÇON

Je jubile, je triomphe, je suis de la France le seigneur et maître... J'ai plus de trois cents députés à la Chambre qui m'obéissent au doigt et à l'oeil; car ils appartiennent à ma secte et ont été élus par l'effet de mes influences occultes... Je fais passer toutes les lois que je veux. Mon chef-d'œuvre est la laïcisation des écoles; je formerai ainsi à ma guise les générations nouvelles; je rêve de transformer progressivement la nation en une bande de mauvais sujets; avec la République parlementaire, j'arriverai à mes fins... Nos Loges, qui sont des foyers de conspiration permanente contre la société moderne, ont tous les privilèges. On dissout la *Ligue des Patriotes*; et nous, francs-maçons, nous nous réunissons en secret, tant qu'il nous plaît, et nous votons que l'Alsace et la Lorraine doivent demeurer à jamais sous le joug allemand... C'est au nom de la liberté que nous avons fait expulser les ordres religieux, dont les membres, retirés sincèrement du monde, étrangers à la politique, ne vivent que pour le travail et la prière... Nous avons mis enfin la main sur l'Assistance publique; l'or, prélevé sur les contribuables pour le soulagement de la misère, afflue dans nos caisses et sert à notre propagande... Que les pauvres se débrouillent comme ils pourront! nous n'en avons cure... Nous banquetons et nous nous vauvrons, avec nos Sœurs Maçonnes, dans de mystérieuses débauches... A nous, toutes les tolérances! pour nous seuls, la liberté d'association!... Nous sommes un Etat dans l'Etat! Nous sommes les pères de la Révolution... Vive donc la République!...

### MURMURE DANS LE LOINTAIN

A bas les gredins qui se cachent!... A bas les intrigants!... A bas les scélérats!... A bas les voleurs!

### LE MALADE INDIGENT

Lorsque la maladie terrasse le pauvre, il n'a qu'une ressource: l'hôpital. Et comme le pain manque à la maison quand le père de famille est malade ou blessé, il faut que l'ouvrier soit guéri au plus tôt. Or, je suis mal soigné par les infirmiers et les infirmières qui ont remplacé dans les hospices les Filles de Saint-Vincent de Paul... L'indigent, lorsqu'il est atteint d'une maladie contagieuse, est abandonné par ces laïques qui ne viennent ici que pour palper des appointements, boire le vin et le bouillon des infirmes, voler le linge destiné au pansement des blessés... C'est abominable!... Autrefois, les Filles de Saint-Vincent de Paul, qui nous soignaient par pur dévoue-

ment, ne demandaient rien ou presque rien en rémunération de leur peine; aujourd'hui, les infirmiers et infirmières laïques sont défrayés de tout et reçoivent par mois deux ou trois fois plus que les bonnes Sœurs recevaient par an; aussi, à présent, on ne peut admettre dans les hôpitaux qu'un nombre très restreint de malades, car le budget spécial est limité; tant pis pour ceux qui, faute de place, restent à la rue!... Il faut de l'argent à profusion pour suffire aux dépenses absorbantes du personnel laïque; il en faut pour payer les caprices des demoiselles effrontées auxquelles la République nous a livrés... Et comment se procure-t-on l'argent qui manque?... L'Assistance publique vend les titres de rente et les immeubles de rapport légués aux hôpitaux par les riches charitables... C'est l'héritage des pauvres que la Révolution gaspille... Enfin, nous n'avons même plus la consolation de mourir avec les secours de notre religion; et notre corps, dépecé à l'amphithéâtre, est livré aux ennemis de Dieu... C'est odieux! c'est infâme!...

### MURMURE DANS LE LOINTAIN

Vivent les vrais amis du pauvre!... Hors des hospices, les voleurs!

(A suivre.)

## ÉTRANGER

### La catastrophe d'Anvers

Anvers, 6 septembre.

Une formidable explosion a eu lieu cette après-midi dans un dépôt de cartouches situé sur les terrains repris de la citadelle du Nord. Le propriétaire de ce dépôt avait acheté en Espagne, dernièrement, une énorme quantité de cartouches hors d'usage.

Les ouvriers étaient chargés d'extraire la poudre de chaque cartouche et, après avoir mis de côté le plomb et le cuivre, ils faisaient fondre les métaux en lingots. C'est à la reprise du travail, vers deux heures, cette après-midi, que l'explosion s'est produite.

Le nombre des morts est d'environ 150, celui des blessés de 80. La plupart des victimes sont des ouvriers, et parmi les blessés on remarque surtout des femmes et des enfants.

Des éclats de cartouches sont tombés sur différents endroits de la ville, près du port et même sur la Bourse qui, à cette heure-là, était remplie de monde. Une partie de la toiture de la Bourse a été endommagée, mais elle ne s'est pas effondrée. Une panique indescriptible s'en est suivie, et par suite de la commotion, des milliers de vitres ont été brisées et des toits de maisons endommagés.

Le feu s'est communiqué presque immédiatement à deux grands hangars contenant du pétrole. La superficie embrasée est d'un hectare

environ et les flammes s'élevèrent à plus de 200 mètres de hauteur.

Les secours ont été aussitôt organisés; les autorités, la police, la gendarmerie et la garnison sont arrivées en même temps sur les lieux.

Les prêtres et les sœurs de charité soignent les blessés, tandis que les morts sont transportés à la Morgue.

D'instant en instant, l'incendie prend plus d'extension. Actuellement, 60,000 barils de pétrole sont en feu. Une épaisse colonne de fumée noire s'élève et s'étend sur toute la ville. On ne peut songer à lutter contre un pareil fléau; les efforts surhumains des pompiers sont impuissants. Du côté des bassins on assiste à des scènes navrantes. Des parents ou amis d'ouvriers employés dans la cartoucherie attendent avec anxiété; mais il n'y aura probablement pas moyen d'approcher des décombres avant plusieurs jours.

Il est absolument impossible pour le moment de se rendre un compte exact des dégâts matériels. Les hangars de plusieurs bassins se trouvent dans un état de complète destruction. Aucun carreau n'est entier; les piliers sont tordus. En ville, le nombre des vitres brisées est incalculable. Aucune rue n'est épargnée.

Les journaux sont remplis de détails sur cette terrible catastrophe.

Nous ne donnons que la dernière dépêche:

« Anvers, 7 septembre, 11 h. mat.

» Les dépôts de pétrole continuent à brûler. Le ciel est obscurci par l'épaisse fumée qui s'échappe du brasier. Les pompiers sont impuissants devant cette fournaise, d'où partent à chaque instant des explosions provoquées par des fûts de pétrole qui sautent.

» Partout on continue à ramasser des débris humains carbonisés que l'on place dans des sacs. Des paquets de cartouches semblables à des boîtes à mitrailles ont été projetés à des distances considérables; on a ramassé des débris humains à 2 ou 3 kilomètres du lieu de la catastrophe; deux superbes vitraux de la cathédrale ont été détruits par le fait de l'explosion.

» A la gare d'Anvers-Bassin, toutes les vitres sont brisées. Dans le village d'Austruweel, voisin de la cartoucherie, on compte 70 blessés.

» Des touristes qui se promenaient sur les quais, aux abords de la cartoucherie, ont été pulvérisés.

» Beaucoup d'ouvriers qui travaillaient au déchargement des navires au moment de l'explosion ont été précipités à fond de cale et ont été tués ou blessés.

» D'après les dernières évaluations, il y aurait 125 morts et 200 blessés.

» 50,000 barils de pétrole environ ont été détruits jusqu'à présent.

## LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

### DEUXIÈME PARTIE

#### IV. — LE FANTÔME

Le major et sa nièce n'eurent pas l'air, ce jour-là, qui était le 17 septembre, de s'occuper beaucoup de Raoul. Ils agissaient conformément à un plan adopté dans le but de ne pas éveiller les soupçons de l'aubergiste.

Seulement, Macdowal, ayant rencontré ce dernier un peu avant le déjeuner, lui demanda d'un ton indifférent:

— A propos, et votre malade, comment va-t-il?

— Pas si bien qu'hier, dit Regneux en soupirant; ce matin il a un peu de fièvre. J'attends le médecin de minute en minute.

— Espérons que ce n'est pas grave! répliqua flegmatiquement le major.

Après le retour de Lieschen qui, s'excusant de ne pas les accompagner, gagna la chambre

pour s'y reposer, déclara-t-elle, Macdowal et sa nièce firent une promenade qui dura jusqu'au dîner.

Si cela eut été possible, Dieu sait combien Polly aurait préféré demeurer à l'auberge, auprès de Raoul!

Mais la chose était complètement inexécutable, le major l'avait, comme de coutume, à force d'instances, décidée à se livrer à la marche, seul exercice capable de calmer ses nerfs, en amenant le repos par la fatigue. Chemin faisant, ils entrèrent à l'hôtel des Dombes. Macdowal avait à causer avec Tim Snare... Celui-ci, dans une semaine ou deux, devait aller à Lyon, acheter une « voiture d'hiver ».

Son maître avait quelques nouvelles observations et recommandations à lui adresser à ce sujet.

Pendant la promenade, qui fut longue, la conversation, malgré toutes les ruses du major pour en varier le cours, roula tout entière, on le devine, sur le pauvre Raoul.

— N'est-ce pas, qu'il guérira, oncle? répétait Polly pour la centième fois au moins.

— Je l'espère de tout mon cœur, disait le brave Macdowal. Mon beau-frère, William Grubb, a été atteint de la même maladie, et il

n'y paraît plus depuis longtemps... Vous le savez aussi bien que personne, Polly, vous qui le taquiniez toujours sur son gros ventre... A propos, il vous faudra lui écrire un de ces jours: il y a plus de deux mois qu'il n'a reçu de nos nouvelles...

— Quand nous serons près de lui, oncle, nous ne le laisserons plus nous échapper, n'est-ce pas?

— Oh! il n'y a pas de danger que William songe à nous échapper. Il lui faudrait courir, chose difficile avec son embonpoint. D'ailleurs, il n'y songe guère!

— Oncle, vous êtes un méchant... Vous savez bien que je ne vous parle pas de mon oncle William.

— Et de qui donc? s'écria Macdowal affectant la plus complète stupéfaction.

— Vilain oncle, murmura la jeune fille en rougissant, de qui parlerais-je si ce n'est de lui...

— Lui, mais moi aussi je parle de lui; je ne puis dire elle ou eux quand il s'agit de W. Grubb, esquive — que Dieu le bénisse!

— Lui, oncle, oncle agaçant, vous savez parfaitement que ce n'est pas votre beau-frère, mais bien M. Raoul...

— M. Raoul!... Il est malade, couché, incapable de remuer une jambe: ainsi vous devez bien penser qu'il n'a pas envie de s'enfuir en ce moment. J'étais loin de supposer qu'il pût être question de lui, dit en souriant le major.

— Mais il guérira, vous me l'avez assuré.

— J'ai dit que je l'espère; je ne puis que le répéter.

— Oh! moi, je suis bien sûre qu'il guérira: j'ai tant prié le bon Dieu, qu'il faudra bien qu'il m'exauce. Alors, nous ne nous quitterons plus... Vous verrez, oncle, comme nous nous aimerons, comme nous serons heureux!...

Mais... qu'avez-vous?...

— Polly, interrompit Macdowal d'un air grave, il est avant tout nécessaire d'interroger M. Merris. Il y a, dans sa conduite, dans sa manière d'être, quelque chose qui n'est pas clair...

— Oh! cher oncle, Raoul, croyez-moi, est un honnête homme, un brave cœur! Vous même, ne l'avez-vous pas jugé ainsi? Vous si habile physionomiste!

— *Errare humanum est!* répliqua Macdowal d'un ton sentencieux, j'ai pu me tromper... Quoi qu'il en soit, il faut, encore une fois, que je sache à quoi m'en tenir sur la fa-



La secousse a été tellement forte qu'on l'a ressentie à six lieues de distance.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### Comité Conservateur de Maine-et-Loire

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire a établi son siège à Angers, rue Saint-Blaise, 8.

Le bureau est ouvert tous les jours de 8 heures à 11 heures du matin et de 1 heure à 6 heures du soir.

A Saumur, le Comité conservateur a établi son siège, comme précédemment, rue de la Comédie, n° 23, près le Théâtre.

### LES MANŒUVRES DU 9<sup>e</sup> CORPS

Hier matin, les troupes cantonnées à Saumur ont quitté notre ville pour aller attaquer l'ennemi venant de Bourgueil et se dirigeant sur Saumur.

La rencontre a eu lieu aux Roches, sur un coteau que traverse la route de Vernantes. Les éclaireurs ont signalé l'ennemi vers 9 heures, et la 35<sup>e</sup> brigade a pris ses positions sur le penchant des coteaux boisés qui dominent les gorges par lesquelles l'ennemi s'avancait.

Il lui a été facile de l'arrêter par un feu nourri et quelques bonnes salves; l'artillerie du reste était admirablement placée sur la hauteur des Roches, d'où elle dominait les vallées d'Allonnes et du Bellay.

La manœuvre a fini vers une heure, les troupes se sont reposées sur place et ont été prendre les emplacements de bivouac en se dirigeant vers le Bellay et Allonnes.

Après la manœuvre, les troupes semblaient très fatiguées de la chaleur, dans un pays couvert de bois et de sapinières où il était impossible de trouver de l'eau; aucune ferme un peu rapproché pour permettre aux hommes de se ravitailler. En se rapprochant d'Allonnes, ils auront été moins malheureux, parce que là, dans la plaine, ils auront eu de l'eau; mais il n'en est pas moins vrai qu'il était un peu tard pour faire et manger la soupe.

Aujourd'hui, toute la 18<sup>e</sup> division (32<sup>e</sup>, 66<sup>e</sup>, 77<sup>e</sup> et 135<sup>e</sup> d'infanterie) cantonne à Saumur où elle est arrivée ce matin à huit heures; ces troupes doivent prendre ci un jour de repos.

Les généraux Villain, chef du 9<sup>e</sup> corps, Fabre, divisionnaire, Ladmiraux et Lourde-Laplace, brigadiers, sont à Saumur.

Ce soir, concert au Square, de 5 à 6 heures, par la musique du 32<sup>e</sup> de ligne.

Voici l'itinéraire qui sera suivi par les troupes en garnison à Tours pendant les manœuvres du 9<sup>e</sup> corps d'armée :

Le 9 septembre, à Saumur.  
Le 10 septembre, Montreuil-Bellay.  
Le 11 septembre, Loudun.  
Le 12 septembre, Chinon.  
Les 13, 14, 15 septembre, cantonnements inconnus.  
Le 16 septembre, Châtelleraut, Saint-Epain.  
Le 17 septembre, Artannes.  
Le 18 septembre, Tours.

### CONCERT DU 135<sup>e</sup>

Nous avons eu, samedi soir, un concert si intéressant par la musique du 135<sup>e</sup> que je ne puis le passer sous silence. Nous retrouvons toujours dans cette musique les remarquables artistes que M. Rouveiolis sait si bien former, en dépit des pertes que le départ de chaque classe lui fait subir.

*Préciosa*, de Weber, et l'*habancea*, de Ritter, étaient déjà des perles, lorsque j'ai entendu une ravissante mosaïque sur la *Traviata*. Ceci me rappelait, et sans trop de différence, la même mosaïque, je crois, jouée au Champ-de-Mars par la Garde républicaine. Je l'ai suivie avec le plus d'attention possible au milieu de ce va et vient, de ce brouhaha sans trêve, inévitable un jour de marché. J'ai trouvé l'ensemble d'une finesse exquise, et le goût des solistes avait saisi toutes les délicatesses dont Verdi a parsemé un de ses chefs-d'œuvre.

Je ne sais si cependant je n'ai pas mieux aimé encore l'*Espana*, de Chabrier. Sans doute je connais beaucoup la *Traviata*, et Chabrier est un peu plus nouveau pour moi; tout y est travaillé, fini, détaché, et chaque note semble une gouttelette d'eau qui tombe sur un cristal avec une harmonie d'une douceur enivrante.

Il faut être très fort pour rendre sur notre terre-plein les admirables effets que M. Rouveiolis a rendu samedi soir dans le jardin du théâtre. Que sera-ce lorsque, dans un avenir très prochain, nous l'espérons, sur les instances de MM. Milon, Langlois et Peton, nous aurons à Saumur un kiosque couvert et sonore qui rendra les accords symphoniques avec une douceur jusqu'ici inconnue pour nous!

Que ce kiosque soit ici ou là, au Square ou au Jardin des plantes, peu à peu les amateurs saumurois, et ils sont nombreux, se porteront en foule pour entendre les concerts, surtout quand M. Rouveiolis viendra les diriger.

N. G.

ENREGISTREMENT. — M. Pérancy, conservateur à Loches, est nommé conservateur des hypothèques à Saumur, en remplacement de M. de Signorio, qui a reçu une autre destination.

LES ATELIERS D'ARÇONNERIE ET L'ÉCOLE DE MARÉCHALERIE À L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Les ateliers d'arçonnerie et l'école de maréchalier de Saumur exposent des pièces d'un

bon travail, mais qui sont établies suivant les types réglementaires. Ceux-ci ne sont pourtant pas si parfaits, qu'un petit effort en vue de les améliorer n'eût été favorablement accueilli par le public.

(France militaire.)

MM. de Bourcier de Montureux, de Terves, Boulard de Gatellier, de Braguillanges et Gailard de Damanche, lieutenants de cavalerie, ont été déclarés démissionnaires par décret du 2 septembre.

### UN POISSON BIZARRE

Un pêcheur à la ligne, fort expert en la matière, vient de faire une capture très importante dans la rivière d'Aisne, tout près de Chaudardes. Le poisson qui s'est accroché à son hameçon pesait environ quinze livres. Il appartient à une espèce absolument inconnue. C'est tout au plus si l'on peut dire qu'il participe à la fois du *Brochet* et du *Saumon*, la tête est semblable à celle d'un petit *Espadon*.

Cette pièce extrêmement remarquable a été confiée à un savant qui rédigera un rapport sur ce sujet.

Il paraît qu'un amateur a déjà offert cinq cents francs de cet animal curieux.

(Chasse illustrée.)

### REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 8 septembre 1889.

Les tendances du marché se sont accentuées dans le sens de la hausse. Le cours de 86 sur le 3 0/0, discuté pendant deux jours, a été dépassé en clôture, on est à 86.15; le 4 1/2 0/0 s'établit à 104.60.

Le Crédit Foncier présente une grande fermeté à 4.285. Les bénéfices nets au 31 juillet s'élevaient à 12 millions. Le marché des obligations montre beaucoup d'entrain; les foncières et communales 1879 cotent 457.50 et 455; les communales 1880 sont à 446.50.

La Banque de Paris et des Pays-Bas s'est élevée de 745 à 780. Elle doit cette avance aux nombreuses et importantes affaires qu'elle a en préparation.

La Société Générale s'est bornée à consolider la hausse précédemment acquise, qui se développera avec la reprise des affaires.

La Banque d'Escompte cote 515. Cette fermeté est sans doute le prélude d'une progression prochaine que comporte la situation de cet établissement.

La Société de Dépôts et Comptes courants a fait un pas en avant et s'inscrit à 600.

A constater également la bonne tenue du Crédit Lyonnais qui s'est échangé de 693.75 à 695.

Le 3 0/0 Portugais est en hausse à 66.40; le 4 1/2 0/0 s'immobilise à 300. Cela se comprend puisque 500 fr., c'est le taux du remboursement du 4 1/2.

Sur l'Italien les ventes du comptant acquièrent chaque jour plus d'importance et on peut prévoir le moment où les banquiers allemands seront forcés de l'abandonner à lui-même; alors ce sera la débâcle finale.

Le Panama, plus animé depuis quelques jours, remonte à 46.

L'action de la Tour Eiffel se tient à 675.

On ne saurait trop répéter que les obliga-

tions des Immeubles de France ne sont pas à leur prix. Ces titres présentent à l'épargne des avantages de revenus et de remboursement qui sont vraiment très attrayants pour les capitalistes.

Les premiers résultats de l'exercice en cours de la Foncière-Vie sont favorables et font prévoir la hausse des actions.

On demande activement l'action du Crédit Provincial en prévision d'une hausse qui doit résulter de l'homologation du concordat.

Les obligations 5 0/0 des Chemins Argentins, garanties par le gouvernement central, sont à 432; les obligations 5 0/0 des Chemins de fer de la province de Santa-Fé, dont l'intérêt et l'amortissement sont assurés par le gouvernement de la province, et qui possèdent en outre une première hypothèque sur la ligne, valent 397. Ces deux titres constituent un placement d'autant plus avantageux qu'à Londres les valeurs similaires se négocient au pair.

L'obligation des Chemins Economiques s'est élevée de 376 à 380.

### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 8 Septembre 1889.

Versements de 112 déposants (14 nouveaux), 28,642 fr. 36.

Remboursements, 8,201 fr. 06.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 7 Septembre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures : Le congrès des sapeurs-pompiers; Les grèves à Londres; L'arrivée des délégués italiens; Les grandes manœuvres; *Super flumina Babylonis*. — Pierre Charzat, nouvelle par Saint-Livier. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Echecs, par S. Rosenthal. — Chronique du sport. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : Congrès international des sapeurs-pompiers. — Impression de voyage à la Tour Eiffel. — Le coup de canon. — A la première plate-forme. — Les grandes manœuvres de cavalerie au camp de Châlons. — Les grèves de Londres. — Arrivée à Paris des députations ouvrières d'Italie. — Beaux-Arts : *Super flumina Babylonis*. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

### ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS,

Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés . . . . . 4.50 le litre.

Montpellier, 47 — . . . . . 4.75 le litre.

Armagnac, 50 — . . . . . 2 » le litre.

Verre compris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

— Je serai forte, oncle! Apprenez-moi tout.

Le major se recueillit.

— Non, dit-il en hochant la tête, non, je n'ai pas découvert le secret de M. Merris, et comment l'aurais-je pu faire?... Mais je crois du moins l'avoir deviné...

— Oh! parlez, parlez, je vous en prie.

— Bon! si c'est là le calme que vous m'avez promis, que sera-ce donc quand je vous aurai dévoilé ma pensée.

— Hélas! je m'attends à tout... mais vous me faites mourir d'impatience. Parlez, au nom du ciel!

— Eh bien, voici ce que j'ai supposé: c'est que Raoul vous aime, mais... qu'il n'est pas libre!

— Comment cela?... Pas libre! de quoi?...

— S'il était marié, par exemple!

— Marié! marié! exclama Polly avec un soupir d'angoisse.

— C'est possible, enfin!...

— Mais... sa femme!...

— Ah! justement, voilà! Sa femme n'est pas avec lui; — il a été malheureux en ménage, sans doute; il est... séparé de sa femme!... Qui sait! elle l'a trompé, trahi

peut-être... Cela expliquerait bien des choses: son isolement, sa misanthropie, puis sa fuite et son désespoir, lorsqu'il s'est aperçu qu'il vous aimait et... que vous l'aimiez.

— Ce serait horrible, oncle!...

— Plus pour lui que pour vous! Et cela ne peut qu'augmenter ma sympathie et mon estime à son égard...

— C'est bien vrai, murmura tristement Polly; vous voyez que j'avais raison, oncle, quand je vous disais que c'est un noble cœur...

Oh! ajouta-t-elle, comme il va souffrir!... et moi aussi! balbutia-t-elle si bas que Macdowal ne l'entendit pas.

Et des larmes silencieuses montèrent jusqu'à ses beaux yeux et roulèrent sur ses joues pâles.

— Du courage! dit le pauvre major de sa voix la plus affectueuse, du courage!

— Dieu m'en donnera! soupira-t-elle en s'essuyant les paupières.

— Du reste, fit observer le bon Macdowal, il est possible que je me trompe. Tout cela n'est qu'une hypothèse, seulement elle m'a paru concluante.

— Elle doit être vraie!... Hélas! que faire? que deviendrai-je sans lui!... Car il va falloir

le quitter, n'est-ce pas?

— Sans aucun doute! cela est malheureusement inévitable!...

— Mon Dieu! mon Dieu, oncle! qu'elle cruelle chose que la vie!... Mon existence est à jamais perdue, brisée!

— Ne vous désolerez pas ainsi, encore un coup! Qui vous dit que ma supposition n'est pas fautive!... C'est pourquoi je vous disais qu'il est indispensable d'avoir avec M. Merris un entretien franc et loyal. De là sortira la lumière!

— Faites donc, oncle! et que Dieu ait pitié de moi!

Ils rentrèrent à l'auberge pour l'heure du dîner.

Le major eut beau exciter sa nièce à prendre un peu de nourriture, il eut beau la prier de rappeler sa raison; la jeune fille était trop abattue, trop attristée; elle ne put manger, et demanda à son oncle la permission de se retirer dans son appartement avant la fin du repas.

(A suivre.)



Études de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, n° 8, rue Cendrière, successeur de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE.  
Et de M<sup>e</sup> VERLET, notaire à Fontevrault (Maine-et-Loire).

## VENTE

SUR LICITATION  
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
EN UN SEUL LOT  
Entre Majeure et Mineurs  
D'UNE

## MAISON

Sise au lieu appelé l'Ile-de-Montravers, quartier des Roches, commune de Fontevrault, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire).

L'ADJUDICATION aura lieu le DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 1889, à midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VERLET, notaire à Fontevrault.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties y dénommées par le Tribunal civil de Saumur, le vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf,

Et à la requête de M<sup>me</sup> Adèle Chevallier, épicière, demeurant aux Roches, commune de Fontevrault (Maine-et-Loire), veuve de M. Etienne Plumereau, en son vivant marchand de grains,

Ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> André POPIN, demeurant à Saumur, 8, rue Cendrière ;

En présence ou eux dûment appelés de :

1. M. Charles Boudier, propriétaire cultivateur, demeurant à Bizay, commune d'Épiéds, Maine-et-Loire, au nom et comme subrogé-tuteur faisant fonctions de tuteur des mineurs Abel Plumereau et Louise Plumereau, enfants issus du mariage des époux Plumereau-Chevallier, fonction à laquelle il a été nommé et qu'il a acceptée par délibération du conseil de famille desdits mineurs, tenue sous la présidence de M. le juge de paix du canton sud de Saumur du seize juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistrée,

Ayant pour avoué M<sup>e</sup> ALBERT, demeurant à Saumur, rue de la Petite-Douve ;

2. M. Louis Chevallier, marchand de grains, demeurant à Angers, rue Bressigny, au nom et comme subrogé-tuteur ad hoc des mineurs Abel Plumereau et Louise Plumereau sus-nommés, fonction à laquelle il a été nommé et qu'il a acceptée en vertu d'une délibération du conseil de famille desdits mineurs, tenue sous la présidence de M. le juge de paix du canton sud de Saumur, en date du samedi sept septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf,

Il sera, le dimanche vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, à midi, procédé en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VERLET, notaire à Fontevrault (Maine-et-Loire), à la vente sur licitation, aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, entre majeure et mineurs, en un seul lot, d'une maison ci-après désignée, sur la mise à prix suivante, fixée par le jugement sus-énoncé.

### DÉSIGNATION

#### LOT UNIQUE

Une maison, située au lieu appelé l'Ile-de-Montravers, quartier des Roches, commune de Fontevrault (Maine-et-Loire), comprenant quatre chambres au rez-de-chaussée, dont deux à cheminée, l'une sur la rue servant de magasin, trois chambres au premier étage dont une à cheminée, une arrière-cuisine en appentis, grenier au-dessus, deux celliers, un atelier, une chambre à côté, cuisine, écurie, cave voûtée, lieux d'aisances, cour, jardin, le tout se tenant et d'une contenance d'environ onze ares, joignant au levant la route nationale n° 147 de Saumur à Limoges, au midi Henri Vacher et Cassette, au couchant le chemin des Chalonniers et au nord veuve Gouin.

Mise à prix : 8,000 fr., en sus des charges.

S'adresser, pour les renseignements :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, pour-suivant la vente ;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> VERLET, notaire à Fontevrault (Maine-et-Loire), rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué poursuivant sus-signé.

Saumur, le premier septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

ANDRÉ POPIN.

Enregistré à Saumur, le septième mil huit cent quatre-vingt-neuf, f<sup>o</sup> c. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. (714) Signé : L. PALUSTRE.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

## A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1890

## UNE MAISON

Avec Magasin, Cour, Remise et Écurie,

Située à Saumur, rue de l'Abreuvoir

S'adresser, pour traiter, audit M<sup>e</sup> GAUTIER. (640)

## A VENDRE

## Grand Établissement

AVEC VENDANGEOIR

A l'usage du commerce de vin de Champagne, à Pierry, près Epernay (Marne).

S'adresser à M. PORQUET, propriétaire à Pierry, et à M<sup>e</sup> PISSIER, notaire à Saint-Martin-d'Ablois (Marne). (715)

## A Louer présentement

MEUBLÉ OU NON MEUBLÉ

## GRAND APPARTEMENT

Au premier étage,

Composé d'un salon, salle à manger, trois chambres à coucher, deux grands cabinets de toilette avec garde-robes, cuisine au 2<sup>e</sup> étage, cave, eau de Loire et gaz.

S'adresser rue de Poitiers, 46.

UN CULTIVATEUR marié, muni de renseignements, demande une place de garde, et sa femme une basse-cour à soigner. (716)

## A louer présentement

## UNE BELLE MAISON

Avec GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR, CAVE ET JARDIN,

Située rue Fardeau, 26.

S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n° 7.

## Comptoir patriotique

## J. DELAGE

12, RUE SAINT-NICOLAS, 12 SAUMUR

Spécialité de vins naturels à emporter : Vins rouges à 0 fr. 40, 0 fr. 50, 0 fr. 60 et 0 fr. 70 le litre. Vin blanc à 0 fr. 50 le litre.

## VINS FINS

Bordeaux, Madère, Frontignan et Malaga, depuis 1 fr. 25 la bouteille. Vermouth, Kirsch et Rhum, depuis 1 fr. 25 le litre.

Eau-de-vie, depuis 1 fr. 10. — Cognac, depuis 1 fr. 50 le litre. Sirops de toutes sortes, 1<sup>er</sup> choix, depuis 1 fr. 50.

Liqueurs de toutes sortes, depuis 1 fr. 25.

Liqueurs des premières marques à des prix exceptionnels de bon marché.

## VENTE SUR LE COMPTOIR

Vins blanc et rouge, le verre, 0 fr. 10.

Eau-de-vie, Kirsch, Menthe, Anisette, Cassis et Rhum, le petit verre, 0 fr. 10.

Absinthe ordinaire, 0 fr. 15.

Absinthe Pernod, 0 fr. 20.

Vermouth, Madère, Malaga, Frontignan, le petit verre, 0 fr. 15.

Fruits divers, 0 fr. 15. (692)

## PILULES DE BEECHAM

Pour maladies bilieuses, affections du système nerveux, telles que flatulences, coliques ventruses, nausées, maux de tête, vertiges, tympanite, ballonnement du ventre après les repas, assoupissements, rhumes, refroidissements, échauffements, manque d'appétit, étourdissements, dyspepsie, constipation, taches épidémiques, insomnies, cauchemars, tremblements, nerveux, etc. La première dose soulage le malade dans les vingt minutes. Ce n'est pas une exagération. On engage les personnes qui souffrent de ces maux à se procurer une boîte de ces pilules à titre d'essai, elles reconnaîtront que leur valeur dépasse bien 25 francs la boîte, « worth a guinea a box ».

Les PILULES BEECHAM, prises suivant les indications, se recommandent surtout à l'usage des dames comme moyen curatif rapide et efficace. Ces pilules guérissent toutes les obstructions internes ou irrégularités du système. Dans les cas d'AFFAIBLISSEMENT DE L'ESTOMAC ; DE DIGESTIONS LABORIEUSES ; DE DESORGANISATION DU FOIE elles agissent comme un charme, une ou deux doses suffisent pour épurer le système dans l'organisme ; elles fortifient le système musculaire, ramènent le bien-être déjà depuis longtemps perdu, rétablissent le bon appétit et ramènent le physique dans tout son ensemble. Ce sont les « Effets » reconnus par des milliers de personnes de toutes classes de la société humaine ; et la preuve évidente la meilleure garantie de leur efficacité, c'est que d'entre tous les remèdes brevétés, ON NE PEUT CITER AUCUN AU MONDE QUI AIT UN PLUS GRAND EFFICACEMENT QUE LES PILULES BEECHAM. Chaque boîte renferme l'instruction.

Ces pilules sont préparées uniquement par THOMAS BEECHAM, à St. Helens, Lancashire, Angleterre, et se vendent dans toutes pharmacies en France à raison de 2 francs et de 450 la boîte. Seuls Représentants pour la France : PHARMACIES ANGLAISES, RUE CASTIGLIONE, 2, ET AVENUE DES CHAMPS ÉLYSÉES, 82, PARIS.

## BACCALaurÉATS

L'INSTITUTION ROYER, DE TOURS, vient de s'attacher deux préparateurs distingués. L'un, ancien Saint-Cyrien, directeur des sciences, a obtenu de nombreux succès. L'autre, plus jeune, directeur des lettres, a pu réussir les neuf candidats qu'il a présentés récemment. Les cours, pour les sessions d'Avril et de Juillet, commenceront le 1<sup>er</sup> Octobre. La préparation n'est due qu'après bon résultat.

NOTA. Pour répondre au désir de plusieurs familles, l'Institution Royer ouvrira également le 1<sup>er</sup> Octobre un Cours préparatoire aux différents baccalauréats, à l'examen de pharmacien et d'officier de santé, pour les jeunes gens de 14 à 16 ans. Ces élèves seront l'objet des soins particuliers du fondateur M. ROYER. Ils recevront, chaque jour, les leçons des préparateurs spéciaux. Chiffres établis pour cette annexe : Internat, 800 fr. Externat, 300 fr. — L'établissement vient d'avoir douze candidats au volontariat admis sur treize présentés à Tours. (718)

## LA REVUE DES JOURNAUX ET DES LIVRES

Publiée en ce moment l'IMMORTEL, par Alphonse DAUDET.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la Revue des Journaux et des Livres, qui est dans sa 5<sup>e</sup> année : c'est la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualité, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc. Des gravures d'actualité viennent reproduire le portrait de l'homme du jour, ou donner l'idée de l'événement le plus récent. La Revue des Journaux publie actuellement, comme feuilletons, PETITE MARTE, par Elie Flourès, et l'IMMORTEL, par Alphonse Daudet, le plus grand succès de l'année.

La Revue des Journaux et des Livres donne en primes gratuites, aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50 ; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour trois mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris.

La collection des quatre premières années de la revue des Journaux contient plus de mille Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains ; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des quatre dernières années. Elle contient, en outre, des romans complets d'Alphonse DAUDET, d'Henri ROCHFERT, de MARTIAL-MOULIN, d'Octave FEUILLET, de Ludovic HALÉVY, etc., etc. Chaque volume, solidement relié en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs.

Abonnement : départements, trois mois, 4 fr. ; six mois, 7 fr. ; un an, 12 fr. ; étranger : trois mois, 4 fr. 50 ; six mois, 8 fr. ; un an, 14 fr. On s'abonne, sans frais, dans les bureaux de poste français et étrangers.

La Revue des Journaux est en vente chez tous les libraires, les marchands de journaux et dans les gares (20 centimes).

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

## MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

## PILLET-BERSOULLE, S'

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

## A SAINTE-GENEVIÈVE

## Tapisseries Artistiques

M<sup>me</sup> CAMILLE NOEL

10, rue du Marché-Noir, Saumur,

se charge de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

GRAND CHOIX DE TAPISSERIES DE STYLE ET DE TRAVAUX POUR DAMES

Vente et Location de Mètres.

## LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

## PHARMACIE A. CLOSIER

N° 19, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

### CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

## LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole

(34<sup>e</sup> ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures

ADMINISTRATION : 15, RUE DE TOURNON, PARIS

Franco à domicile, un an, 6 fr. ; — Six mois, 3 fr. 50 ; — Trois mois, 2 fr. 50.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné,